

Evolution de la numérotation téléphonique en France

Dates	Réseau de Paris	Province
Dès 1880	Premiers réseaux à l'initiative de compagnies privées	
1883		Premier réseau construit par l'Etat à Reims (51)
1885	Loi du 28 juillet 1885 donnant à l'Etat la possibilité de faire établir des lignes de télécommunications sur le sol et le sous-sol des chemins publics	
		Création du réseau de Troyes (10)
1889	Première <i>Liste officielle des abonnés</i> (6 425 abonnés)	Création des réseaux de Saint-Quentin (02) et de Fourmies (59)
1890	Une lettre indique le bureau central de rattachement	Création de réseaux autour des grands centres urbains
1893		Apparition des premiers numéros dans les grands centres de province (Marseille, Dijon...)

Dates	Réseau de Paris	Province
1896	Apparition des premiers numéros pour les centraux Passy et Wagram	
1897	Généralisation des numéros	
1903		Généralisation des numéros dans toutes les communes de France
1904		Indication pour chaque département de la liste des départements avec lesquels les communications sont possibles
A partir de 1912	Les numéros se composent du nom complet du central et d'un numéro <i>ex : Wagram 15.80</i>	
	En région parisienne (Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise), les numéros se composent uniquement de chiffres, de 1 à 4 en fonction de la taille des villes	

Dates	Réseau de Paris	Province
Entre 1918 et 1921	Apparition dans quelques villes limitrophes de Paris de numéros se composant du nom complet du central et d'un numéro (Généralisation de ce système après 1928)	
1925	Mise en service du poste téléphonique standard comportant un cadran pour les abonnés	
1926		Publication d'un annuaire par département, auparavant par grandes régions
A partir de 1928	Premier central automatique « Carnot ». L'abonné compose directement le numéro	
1946		Apparition de la combinaison des 3 premières lettres du central + chiffres dans les grands centres de province (Marseille, Lyon...)

Dates	Réseau de Paris	Province
1955	Plan de numérotation national	
	Numéro régional composé de 6 chiffres identifiant l'abonné dans une zone de numérotage	
	Numéro national composé du numéro régional et d'un préfixe de 2 chiffres désignant le département ou le regroupement de départements pour les appels hors zone de numérotage	
	Les numéros se composent des 3 lettres du central et d'un numéro à 3 chiffres. Le préfixe est « 1 »	
1957		Mis en place progressive, jusqu'en 1971
Octobre 1963	Numérotation à 7 chiffres à Paris. Notice explicative dans l'annuaire de 1964	
Années 1970	Plan national de rattrapage du téléphone	
25 octobre 1985	Numérotation à 8 chiffres pour la France entière	
18 octobre 1996	Numérotation à 10 chiffres pour la France entière	